

<i>Contributions d'Associations 21</i>	<i>Résultats / suivi</i>
<p><i>Juin 2006:</i> Réponse concertée à la consultation organisée par les Gouvernements régionaux et communautaire en ce qui concerne l'établissement d'un Pacte associatif.</p> <p>Cf. « Le pacte associatif, vous vous souvenez ? » http://www.associations21.org/Le-Pacte-associatif-vous-vous</p>	<p><i>Février 2009:</i> adoption en seconde lecture du texte de la Charte Associative par les gouvernements de la Communauté Française, de la RW et de la RBC.</p> <p><i>20/09/2012:</i> décision de la mettre en oeuvre.</p> <p><i>16/07/2013:</i> dernière consultation avant l'adoption de l'accord de coopération entre les 3 entités pour concrétiser cette mise en oeuvre!</p>
<p><i>Octobre 2006:</i> Interpellation du Ministre Président de la Région wallonne et de la Ministre Présidente de la Communauté française: A quand une (vraie) stratégie de développement durable?</p>	<p><i>Juin 2013:</i> vote au Parlement Wallon d'un décret cadre pour l'élaboration de la stratégie wallonne de développement durable et projet de la 1ère stratégie soumis à consultation.</p>
<p><i>13 février 2007:</i> lettre ouverte d'Associations 21 et de VODO aux députés fédéraux pour promouvoir l'introduction d'une définition du développement durable dans la constitution.</p>	<p><i>13 mars 2007:</i> vote au Parlement Fédéral de l'introduction d'une définition du développement durable dans la constitution.</p>
<p><i>Mars 2007:</i> participation d'Associations 21 à l'Apport des ONG européennes à la CDD 15 (Commission du développement durable de l'ONU).</p>	<p><i>2012-2013:</i> participation d'Associations 21 aux travaux de la société civile belge avant, pendant et après Rio+20, suivi des travaux de l'agenda post-2015 de l'ONU via la coormulti et le CFDD.</p>
<p><i>Octobre 2007:</i> mise au vert d'Associations 21 pour formuler une vision de la société à l'horizon 2021.</p>	<p><i>2011-2012:</i> contribution de la société civile (http://www.rioplus20.be/fr/node/30, projet Télescope I) à l'élaboration d'une vision à long terme (VLT) de la Belgique fédérale.</p> <p><i>17 mai 2013:</i> adoption de la VLT par le gouvernement fédéral.</p>
<p><i>Février 2008:</i> lettre d'Associations 21 et VODO à divers Ministres (fédéraux et régionaux) sur les risques d'une directive UE incluant les agrocarburants dans la promotion de l'utilisation des sources d'énergies renouvelables.</p>	<p><i>2012-2013:</i> suivi de l'évolution législative sur les agrocarburants par un groupe de travail ad hoc coordonné par le CNCD, dont Associations 21 relaie régulièrement les travaux: http://www.associations21.org/La-Belgique-veut-plus-d</p>
<p><i>Mars 2008:</i> en appui aux ONG d'environnement, suivi des travaux du Printemps de l'Environnement organisé par le Ministre fédéral du climat et de l'énergie Paul Maignette.</p>	<p><i>Mai 2010:</i> compte-rendu public des résultats du Printemps de l'Environnement. Présence d'Associations 21 à cette séance e information aux membres.</p>
<p><i>Janvier 2010:</i> Facilitation d'Associations pour l'élaboration d'une position des ONG sur le projet de loi modifiant la loi de 1997 relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable.</p>	<p><i>2010 :</i> réforme de la loi de 1997: limitation du nombre de sièges dévolus aux ONG au CFDD, fondement légal de la vision à long terme et de l'évaluation d'incidence des décisions sur le développement durable.</p>

<p>2010: suivi des travaux du GT alimentation-agriculture du CFDD qui publie en 2010 un avis « Système alimentaire durable » et transmission d'un input concerté des associations en vue d'un avis « protéines animales et végétales ».</p>	<p>2012-2013: suivi des matières alimentation et agriculture via le Réseau de soutien à l'agriculture paysanne. Participation aux mobilisations citoyennes et paysannes sur la réforme de la PAC, élaboration de deux avis sur le projet de code wallon de l'agriculture.</p>
<p>Déc 2010: publication de « Regards croisés sur le développement durable: boîte à outils à l'usage de la société civile ». Explications sur le DD à travers les points de vue des membres d'Associations 21.</p>	<p>2011-2012: diffusion de 1500 exemplaires de cette publication via les organisations membres et divers organismes: enseignement, éducation permanente, pouvoirs publics...</p>
<p>Mars 2011: contributions d'Associations 21 au forum du CFDD sur l'efficacité des ressources: l'innovation technologique ne suffit pas, sans innovation sociale, risque d'effet rebond: http://www.associations21.org/Efficacite-des-ressources</p>	<p>2012-2013: suivi de ce thème au fil des travaux sur les modes de production et de consommation durable du local (via nos associations membres et partenaires) à l'international (cadre de programmes à 10 ans adopté par l'ONU suite à Rio+20).</p>
<p>2011: participation à la formulation de 2 avis du CFDD en prévision de Rio+20.</p> <p>Octobre 2011: faute d'un accord au sein du CFDD pour un avis commun sur le zero draft de Rio+20, formulation d'un avis associatif: http://www.associations21.org/Renouveler-nos-engagements-pour</p> <p>Mars 2012: organisation du forum associatif « en prévision de Rio+20 avec le VODO et les couples de coopération au développement: http://www.rioplus20.be/ (Télescope II).</p>	<p>2012: participation active de la Belgique aux travaux de Rio+20 et, au sein de la délégation Belge, participation active de la société civile. Rôle d'Associations 21: faciliter dans ce cadre la communication entre ONG; entre ONG et négociateurs + communication externe (presse) et en ligne: http://www.associations21.org/-Rio-20-</p> <p>Septembre 2012: feed-back de Rio+20 lors d'une AG d'Associations 21: http://www.associations21.org/Rio-20-qu-en-retenir</p>
<p>2007-2012: participation aux activités de la Coalition Climat. En 2012, Sing for the Climate a entraîné la participation de 380.000 personnes! Le clip enregistré à cette occasion a été projeté en séance plénière du sommet climat de Doha en décembre 2012 : http://www.singfortheclimate.com/NL/default.aspx</p>	<p>2012: grâce à l'action concertée entre ONG francophones et néerlandophones, et malgré l'échec de Copenhague en 2009, le climat reste une préoccupation incontournable dans l'agenda des ministres fédéraux et régionaux, et les négociateurs jouent un rôle positif dans les sommets climat internationaux. Des ONG participent aux travaux de la délégation belge.</p>